

Décision n°2026-04-prix

Relative à l'attribution des prix 36H Chrono 2025 (DPMSE)

Le Président d'Aix Marseille Université

- Vu** le Code de l'éducation,
Vu les Statuts d'Aix Marseille Université,
Vu la délibération n°2024/02/01-09-CA du Conseil d'administration en date du 1^{er} février 2024 relative à la délégation de pouvoirs au Président de l'Université,
Vu le règlement du jeu concours,
Vu le procès-verbal du grand jury du Prix de la 12^{ème} édition des 36H Chrono – PEPITE Provence 2025 en date du 21 novembre 2025,

Considérant que le prix PEPITE Provence est un dispositif de soutien aux projets de création d'entreprise innovante et créative, portés par les étudiants et les jeunes diplômés,

Considérant que l'insertion professionnelle des étudiants constitue l'une des missions de l'Université,

Considérant la liste des lauréats annexée à la présente décision,

DÉCIDE

Article 1^{er} :

Dans le cadre de la douzième édition du jeu « Les 36h Chrono de la Création d'Entreprise » qui s'est déroulée les 20 et 21 novembre 2025 par Aix-Marseille Université, est approuvée l'attribution des prix, comme suit :

36 H CHRONO 12e édition - 2025

ÉQUIPES LAURÉATES CATÉGORIE AVEC PROJET

NOMS DES PROJETS	Résumé du projet	N° équipe	CLASSEMENT	NOM	PRÉNOM	MONTANT/ÉTUDIANT
Sen'ergie Club	Sen'ergie Club, un complexe sportif d'aoûlle génération qui réunit des professionnels de santé, kinésithérapeutes, nutritionnistes et enseignants en activités physiques adaptées. L'objectif : offrir aux seniors un lieu complet et bienveillant pour préserver leur santé, rester actifs et rompre l'isolement social. Un vrai espace de prévention, de mouvement et de lien.	49	CHRONO D'OR 1 200 euros	SBRAGGIA	Jérémy	400 €
				FERRANDO	Thibault	400 €
				MAJERUS	Camille	400 €
ETHERNITHE	Un thé de luxe vers de Chine, alliant vertus naturelles, authenticité culturelle et engagement fort en développement durable.	9	CHRONO D'ARGENT (900 euros)	Wang	Yiyi	225 €
				Azizi	Enzo	225 €
				ATSOU	Sakia Georges	225 €
				Astier	Léa	225 €
CARLONY	Une société événementielle créant des expériences thématiques inédites, locales et immersives, conçues pour offrir des moments uniques et mémorables.	16	CHRONO DE BRONZE (750 euros)	Trionfetti	Milva	250 €
				Oulad Hammou	Sirine	250 €
				Kerbadou	Ozair	250 €

ÉQUIPES LAURÉATES CATÉGORIE THÉMATIQUE "l'IA face aux défis contemporains"

NOMS DES PROJETS	Résumé du projet	N° équipe	CLASSEMENT	NOM	PRÉNOM	MONTANT/ÉTUDIANT
PHARMALINK	Lutter contre les déserts médicaux en rapprochant l'accès aux pharmacies des populations, tout en garantissant le suivi médical, la sécurité et la continuité des prescriptions.	34	CHRONO D'OR 1 200 euros	Moreau	Yanis	300 €
				De Brosses	périnne	300 €
				Saint Martin	Luca	300 €
				WANG	HUIJIE	300 €
SANTAVIS	Un véritable médecin dans la poche : un assistant intelligent qui facilite la coordination entre les professionnels de santé grâce à l'IA, particulièrement pour les patients atteints de maladies chroniques.	22	CHRONO D'ARGENT (900 euros)	Gaido--Amoros	Alexia	300 €
				MOKRANI	Lylia	300 €
				Demirtshyan	Avetis	300 €

SAFE	Une application intelligente conçue pour protéger les femmes, alerter en cas de danger et constituer un véritable dossier de preuves face aux situations d'agression.	30	CHRONO D'ARGENT (900 euros)	Dziubinski	Pauline	225 €
				Sfilio	Maxence	225 €
				BRAHIMI	Badis	225 €
				Grisales Garcia	Manuela	225 €

ÉQUIPES COUP DE CŒUR DU JURY

NOMS DES PROJETS	Résumé du projet	N° équipe	CLASSEMENT	NOM	PRÉNOM	MONTANT/ÉTUDIANT
LUDICO	L'application qui révolutionne les révisions : finit les mauvaises notes ! Vous avez désormais un outil complet, intelligent et personnalisé pour organiser, comprendre et maîtriser toutes vos matières.	40	PRIX COUP DE CŒUR (600 euro)	Garraud	Pierre-Alexandre	150 €
				Grami	Ambrine	150 €
				MEHENNI	Said	150 €
				Piacenza	Emma	150 €
OHLIA	Une application intelligente pensée pour les étudiants, conçue pour optimiser leur temps, maximiser leurs capacités et valoriser pleinement leurs ressources au quotidien.	24	PRIX COUP DE CŒUR (600 euro)	Mosconi	Chiara	150 €
				FOI	Eliott	150 €
				Ouerghammi	Ayoub	150 €
				FECAMP	Chloe	150 €

Article 2

Le montant de ces prix est prélevé sur le centre financier 9000PEEE36 - EOTP : PEPITPEF/PEEE/MF25TVJXXX de la DPMSE.

Article 3

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 20 janvier 2026


Eric BERTON

Président d'Aix-Marseille Université



Publiée le :

05 FEV. 2026

Transmise au Recteur de la région académique le :

05 FEV. 2026